

DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR MESSIEURS

AUDOUIN, Isid. BOURDON, Ad. BRONGNIART, DE CANDOLLE, G. DELA-
FOSSE, DESHAYES, E. DESLONCHAMPS, DRAPIER, DUMAS, EDWARDS,
H.-M. EDWARDS, A. FÉE, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Isid. GEOFF-
ROY SAINT-HILAIRE, GUÉRIN, GUILLEMIN, A. DE JUSSIEU, KUNTH,
LATREILLE, LESSON, C. PRÉVOST, A. RICHARD, et BORY DE SAINT-
VINCENT.

Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour
le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient
pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs.

TOME QUATORZIÈME.

PLA-ROY.

²⁺
PARIS.

REY ET GRAVIER, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Quai des Augustins, n° 55 ;

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue de Vaugirard, n° 17.

~~~~~  
SEPTEMBRE 1828.

\* **RHINOCARPE.** *Rhinocarpus*. BOT. PHAN. Sous le nom de *Rhinocarpus excelsa*, le docteur Bertero envoya de l'Amérique méridionale des échantillons d'une Plante dont il proposa de faire un genre nouveau dans la famille des Térébinthacées, et qui fut en effet adopté et publié par Kunth (*Nova Genera et Spec. Plant. æquin.* T. VII, p. 6) avec les caractères suivans : fleurs polygames. Calice caduc, profondément divisé en cinq folioles imbriquées pendant leur préfloraison, ovées-elliptiques, inégales, trois extérieures et trois intérieures. Corolle à cinq pétales insérés sur le calice et du double plus longs, sessiles, égaux, très-réfléchis au sommet. Etamines au nombre de dix, ayant la même insertion que la corolle, très-inégales, plus courtes que les pétales, deux ou quatre munies d'anthers, les plus courtes stériles ou privées d'anthers; filets cohérens par la base et adnés aux pétales, surtout d'un côté; anthers elliptiques, biloculaires, fixées par le dos, déhiscentes par une fente longitudinale intérieure, égales ou deux plus petites. Disque nul. Ovaire supère, sessile, oblique, uniloculaire, renfermant un ovule ascendant et inséré à la suture un peu au-dessus de la base; style presque latéral, surmonté d'un stigmate obtus. Fruit obliquement long, comprimé? monosperme, indéhiscet, porté sur un pédicelle épais (charnu?), arqué ou probablement tordu en spirale. Graine fixée vers la base.

Le *Rhinocarpus excelsa*, Bert. et Kunth, *loc. cit.*, tab. 601; *Anacardium?* *Rhinocarpus*, D. C., *Prodrom. Syst. Veget.*, 2, p. 62, est un grand Arbre qui a l'aspect de l'*Anacardium occidentale*, L. Ses feuilles sont épar- ses, simples, entières, non ponctuées, dépourvues de stipules. Les fleurs sont disposées en panicules terminales ou en corymbes, munies de bractées. La fleur terminale de chaque ramuscule est hermaphrodite, ou quelquefois munie seulement d'un ovaire stérile; les autres fleurs sont

mâles, beaucoup plus petites et ca- duques. Cet Arbre croît abondam- ment dans l'Amérique méridionale, près de Turbaco, à Sainte-Marthe et sur les bords de la Madeleine. (G..N.)

\* **RHINOCELLUS.** INS. Genre de Charançons établi par Germar et par Schœnherr. V. **RHYNCHOPHO- RES.** (G.)

**RHINOCÈRES.** INS. V. **ROSTRICORNES.**

**RHINOCÉROS.** *Rhinoceros*. MAM. Ce genre comprend des Animaux pachydermes de la seconde division du Règne Animal de Cuvier, dont les espèces vivantes se trouvent unique- ment dans les contrées les plus chau- des de l'ancien monde, et dont les zones tempérées et glaciales ne pré- sentent que des débris. Les Rhino- céros sont des Animaux de grande taille, variant entre eux par le nom- bre et par la forme des dents, et remarquables par une ou deux cor- nes solides, adhérentes à la peau et placées sur les os nasaux. Ces cornes sont de nature fibreuse ou cornée, et semblent être une réunion de poils agglutinés. Linné plaçait les Rhino- céros dans sa classe des Mammifères qu'il a nommés *Bruta*, et il donnait au genre les caractères suivans : corne solide, le plus souvent conique, im- plantée sur le nez et n'adhérant point aux os. Il n'en admettait que deux espèces, qu'il nommait *Rhinoceros unicornis* et *bicornis*. Geoffroy Saint-Hilaire, dans son Catalogue imprimé, mais non mis en circulation, n'admet que ces deux espèces, sous les noms de Rhinocéros d'Asie et Rhinocéros d'Afrique, et leur donne pour caractères génériques d'avoir : deux ou point d'incisives; de cinq à sept molaires; des pieds tridactyles, à sabots très-grands; une ou deux cornes solides, persistantes, coni- ques, placées sur le nez, n'adhérant point à l'os, mais n'étant qu'une continuation de l'épiderme, et for- mées de poils agglutinés; les jambes courtes, les yeux petits, les oreilles

peu développées, la tête assez allongée, la peau très-épaisse, la queue courte, point de vésicule du fiel ? un colon considérable.

Fr. Cuvier a donné des caractères tirés des dents ; mais on sait que le nombre des incisives varie dans chaque espèce. Les modifications que présente le système dentaire du Rhinocéros de Java, par exemple, sont les suivantes : à la mâchoire supérieure l'incisive occupe presque tout l'intermaxillaire : c'est une dent large, épaisse et obtuse. Il n'y a point de canine. La première machelière est très-petite ; la seconde, beaucoup plus grande, est un peu plus petite que la troisième, qui l'est elle-même plus que la quatrième. Celle-ci et les deux suivantes sont de même grandeur, et la dernière est plus petite qu'elles. Ces machelières se ressemblent par la forme qui est encore la même que celle des Tapirs et des Damans ; elle se compose de deux collines réunies par une crête à leur côté externe. Cette crête se prolonge postérieurement, et la colline, placée en arrière, présente la pointe en forme de crochet qu'on observe sur les molaires des Damans. La dernière paraît être moins complète ; elle a la forme générale d'un triangle, au lieu d'être à peu près carrée, et semble différer des autres, parce qu'elle aurait été privée de leur portion antéro-externe. On y voit encore la colline postérieure avec son crochet, mais l'antérieure ne s'aperçoit plus qu'en partie. A la mâchoire inférieure l'incisive est une dent conique, droite, pointue et de la nature des défenses, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de racine distincte. La canine n'existe point. Les machelières vont en augmentant de grandeur de la première, qui est fort petite, à la dernière, et toutes sont composées, comme celles des Damans, de deux croissans, dont la concavité est en dedans de la mâchoire, et réunis par une de leurs extrémités lorsque la dent est parvenue à un certain degré d'usure, mais séparés par une échan-

crure avant cette époque. La première de ces dents n'est que rudimentaire comparativement aux autres. L'incisive supérieure est en rapport, par son côté externe, avec le côté interne de l'incisive inférieure, et ses machelières sont alternes. Telles sont les particularités que Fr. Cuvier a remarquées sur les dents des Rhinocéros, dont le nombre est réparti ainsi qu'il suit : incisives quatre, canines nulles, et vingt-huit molaires. Mais il paraît que ce naturaliste n'a pas tenu compte des petites incisives externes supérieures et moyennes inférieures, que le sujet soumis à son examen avait perdues par accident.

Les caractères physiques du genre Rhinocéros consistent en des formes lourdes et très-massives. La peau est sèche, rugueuse, presque dépourvue de poils, et tellement épaisse, qu'elle semble constituer sur le corps une cuirasse. La tête est courte, triangulaire, à chanfrein un peu convexe. Les yeux sont latéraux, très-petits ; les oreilles ont la forme de cornets ; la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, et se termine en une légère pointe. Une ou deux cornes (d'où est venu le nom du genre des mots grecs qui signifient *nez* et *corne*) occupent la ligne médiane du museau, et trois sabots à chaque pied indiquent le nombre des doigts. La queue est médiocre et grêle.

Les Rhinocéros ont deux mamelles inguinales, des intestins très-longs ; un estomac simple et vaste ; un grand cœcum ; point de vésicule du fiel ; le gland de la verge du mâle fait en forme de fleur de lis. La colonne vertébrale se compose de dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées et vingt-deux coccygiennes. Les côtes sont au nombre de neuf, dont quatre fausses. Ce sont des Animaux de grande taille, à corps massif et épais, dont les sens sont lourds et grossiers, et le caractère sauvage. Ils habitent les lieux humides et ombragés, aiment à se vautrer dans la fange, et se nourrissent uniquement d'herbes et de

jeunes branches d'arbres. Leur vue paraît mauvaise et ne point s'étendre à une grande distance, mais en revanche leur odorat est subtil. La force de ces Animaux est extraordinaire, et lorsqu'ils sont en fureur, ils brisent tout ce qui tend à leur faire obstacle. Les espèces vivantes habitent aujourd'hui les contrées les plus méridionales du globe, et on ne les trouve qu'en Afrique et en Asie, sur les continens ou dans les grandes îles qui en dépendent. Mais il paraît que le monde antédiluvien était autrefois peuplé d'Animaux pachydermes non ruminans, dont on ne connaît aujourd'hui que les débris, et que parmi eux se trouvaient plusieurs espèces de Rhinocéros organisées pour vivre dans les climats les plus froids du globe.

Les cornes qui caractérisent les Animaux du genre Rhinocéros ont cela de particulier de n'adhérer qu'à une période ou aux tégumens qui revêtent les os de la face, et d'être formées de fibres qui ne sont pas toujours très-adhérentes entre elles, et qui souvent s'épluchent au sommet, comme les soies d'une brosse, dit Daubenton. Les Indiens attribuaient à ces cornes des propriétés alexitères, et les estimaient comme la substance la plus utile pour s'opposer aux empoisonnemens, mais ces vertus chimériques n'ont d'autre fondement que le caprice et la superstition.

Les Rhinocéros sont estimés des habitans des pays où ils vivent, pour leur chair qu'on dit être délicate, et pour leur peau qui fournit un cuir tellement dur que le meilleur acier ne peut le couper qu'à la suite d'efforts prolongés. Au Cap, on s'en sert pour faire des soupentes de voitures. Ces Animaux sont très-difficiles à tuer, et leur chasse demande beaucoup de précautions.

Long-temps on a confondu sous le nom de Rhinocéros deux espèces distinctes qui vivent l'une en Asie et l'autre en Afrique, et qui sont d'autant plus aisées à distinguer que la première n'a qu'une corne nasale,

et que l'autre en a deux. Buffon donnait encore l'indication qu'on la trouvait à Sumatra et à Java, mais des recherches récentes ont tout-à-fait prouvé que ces deux îles avaient en propre des Rhinocéros qu'on n'a point observés jusqu'à ce jour dans aucun autre pays. Enfin, des descriptions imparfaites semblent faire présumer qu'on doit encore distinguer quelques autres espèces vivants dans l'Afrique, mais dont on ne pourra apprécier les vrais caractères que lorsque quelque voyageur intrépide les aura fait parvenir dans les collections européennes ou en aura donné une description très-détaillée.

#### § I. RHINOCÉROS VIVANS.

##### † Deux cornes nasales.

Le RHINOCÉROS D'AFRIQUE, *Rhinoceros africanus*, G. Cuv.; *Rhinoceros bicornis*, Camper, Desm. 628; le Rhinocéros d'Afrique, Buff., pl. 6, Supplém.; Encyclop., pl. 41, fig. 1. Le Rhinocéros d'Afrique n'a que peu de plis à la peau; les mâchoires n'ont point d'incisives non plus; cet Animal aurait de onze à douze pieds; et, suivant Sparrman, il a les yeux petits et enfoncés; les cornes coniques, inclinées en arrière, la première longue de deux pieds; sa peau est presque complètement nue; quelques soies noires bordent les oreilles ou terminent la queue; il vit dans les bois près les grandes rivières; broute les branches des Arbrisseaux, et notamment une espèce d'Acacia dont il est friand. Les auteurs conservent des doutes sur plusieurs espèces africaines décrites par les voyageurs. C'est ainsi que le RHINOCÉROS DE BRUCE différerait de l'espèce décrite plus haut par des replis à la peau et par l'extrême compression de sa corne antérieure; enfin, il semblerait confiné dans l'intérieur de l'Abyssinie: la seconde est le RHINOCÉROS DE GORDON, qui a neuf pieds environ; deux cornes; vingt-quatre molaires en tout; deux incisives à chaque mâchoire, et qui pourrait bien être le RHINOCÉROS DE BUCHALL, *Rhinoceros sinus*,

Burchell, dont on trouve une figure publiée, pl. 12, fig. 5 du Supplém. de l'Encyclopédie. Ce Rhinocéros, encore mal connu, paraît cependant assez authentique. Burchell dit que sa taille est le double de celle du Rhinocéros du Cap, que comme lui il a deux cornes; une peau sans poils et sans plis; mais qu'il en diffère par ses lèvres et son nez qui sont très-élargis et comme tronqués. Ce Rhinocéros habite les vastes plaines arides de l'intérieur du Cap; il aime se vautrer dans la boue et ne mange que l'herbe la plus tendre.

Il paraît que les anciens ont connu ce Rhinocéros bicorné, et que c'est le Taureau d'Ethiopie de Pausanias. On frappa des médailles romaines sous Domitien où l'on trouve son effigie. Quelques autres auteurs anciens ont aussi distingué cette espèce de celle d'Asie, mais Buffon a beaucoup embrouillé son histoire, et n'en a point eu d'idée distincte. D'après Gordon, les Hottentots lui donnent le nom de *Nabal*.

**RHINOCÉROS DE SUMATRA**, *Rhinoceros sumatranus*, Raffles et Horsf.; Bell, Trans. philos. 1793; Horsf., Zool. Resear.; Penn., Quadr. 1, p. 152; F. Cuv., 4<sup>e</sup> livr., Mammif. lithogr., février 1825; *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv., Ossem. Foss. T. 11, pl. 94; Shaw, Gen. Zool. T. 1, p. 2; *Two-Horned Rhinoceros of Sumatra*, *Rhinoceros sumatranus*, Raffles, Trans. Linn. Lond. T. XIII, p. 268; Desm. 629. Ce Rhinocéros, qui vit dans la grande île de Sumatra, est l'Animal que Marsden mentionne sous le nom de *Buddah*, nom qui dérive, sans aucun doute, du mot *Abada*, qui, dans la plupart des langues indiennes, est donné au Rhinocéros indien. Sir Raffles, dans le Catalogue de la collection qu'il a faite à Sumatra, décrit cette espèce assez longuement sous le nom malais de *Badak*: il dit que les naturels nomment *Tennu* un Animal qui vit dans l'intérieur de l'île, et qui n'est point encore connu; qui ressemble parfaitement par les formes au Rhinocéros

de Sumatra, excepté qu'il n'a qu'une corne comme le Rhinocéros indien, tandis que celui de Sumatra en a deux. Ce terme de *Tennu* est donné par quelques peuples malais au Tapir; mais à Sumatra, le Tapir est nommé *Giadol* ou *Babi-Alu*, et tout porte à croire que les habitants ont une autre espèce de Rhinocéros qui diffère par la taille, et par les cornes fibreuses de l'espèce aujourd'hui connue des naturalistes.

Le Rhinocéros de Sumatra a la peau qui le revêt beaucoup plus lisse et moins profondément garnie de rides que les espèces précédentes. Sa couleur est d'un brun foncé, et est recouverte d'une grande quantité de poils. La queue est aplatie et garnie de poils en dessus et en dessous seulement. Les deux mâchoires présentent quatre incisives, mais celles d'en haut ne se font remarquer que pendant le jeune âge, parce que les externes tombent à une certaine époque de la vie. Les machelières ne diffèrent en rien de celles des autres espèces. La taille d'un bel individu, envoyé au Muséum par Duvaucel et Diard, est d'environ cinq pieds et demi de longueur totale, sur trois à près de quatre pieds de hauteur. La queue a un pied huit pouces, longueur que présente aussi la tête. Des deux cornes qui surmontent le nez, la première est médiocrement longue, et la deuxième n'est que rudimentaire. Les semelles ont des cornes encore moins prononcées, et les plis de la peau sont presque entièrement effacés.

† Une seule corne nasale.

**RHINOCÉROS DES INDES**, *Rhinoceros indicus*, Cuv., Mém. Mus., grav. de Miger (excellente figure); *Rhinoceros unicornis*, L.; *Rhinoceros unicornu*, Bodd.; le Rhinocéros, Buff., pl. 7; Desm., Sp. 626. Il a une seule corne sur le nez; la peau est marquée de sillons profonds en arrière des épaules et des cuisses; chaque mâchoire a deux fortes incisives; la tête est raccourcie et triangulaire; les

poils, qui sont en petit nombre, sont roides, grossiers et lisses, et revêtent la queue et les oreilles; les yeux sont fort petits, et la peau est très-épaisse et à peu près nue, et de couleur gris-foncé violâtre; sa taille est de neuf ou dix pieds de longueur; ses formes sont massives; son caractère sauvage; sa vue est faible, mais son ouïe est très-fine; la femelle ne fait qu'un petit, et porte neuf mois. On est parvenu quelquefois à le conserver en domesticité.

Le Rhinocéros des Indes, bien que d'un naturel grossier et sauvage, peut s'appivoiser et devenir familier, et ceux qu'on a vus en Europe, quoiqu'en petit nombre, étaient généralement doux lorsqu'on les avait pris jeunes, mais d'une sauvagerie intraitable et sans espérance de changement lorsqu'ils y ont été amenés dans un âge un peu avancé. En captivité, cet Animal mange avec plaisir du sucre, du riz, du pain, tandis qu'à l'état de liberté, il ne recherche guère que les herbes, les racines qu'il déterre, dit-on, avec sa corne, et les pousse des jeunes Arbrisseaux.

Dans l'érection, le membre génital du Rhinocéros se dirige en arrière, et n'a guère que huit pouces de longueur, de manière que la copulation ne peut véritablement s'accomplir que la croupe de la femelle approchée de celle du mâle. Ce Rhinocéros ne se trouve guère que dans les contrées intérieures de l'Inde, au-delà du Gange. La femelle ne produit qu'un petit à la fois, après une gestation de neuf mois, et ce n'est qu'à mesure que l'Animal vieillit que les cornes se développent.

**RHINOCÉROS DE JAVA**, *Rhinoceros javanicus*, Cuv.; *R. sondaicus*, Cuv., Horsfield; Rhinocéros unicorne de Java, Camper, Desm., Sp. 627. Fr. Cuvier est le premier qui ait publié une figure du Rhinocéros de Java, d'après un dessin d'Alfred Duvaucel. La description qu'il en donne étant la plus authentique, nous nous bornerons à la rappeler. « L'espèce de Java, dit ce naturaliste, paraît être

une des moins grandes; sa longueur, de la base des oreilles jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds, celle de sa tête, du bout du museau à la base des oreilles, de deux pieds; et sa hauteur moyenne dépasse quatre pieds; sa queue a plus d'un pied. Elle n'a qu'une seule corne qui paraît située plus près des yeux que l'antérieure des Rhinocéros bicornes, mais non pas entre les yeux, comme la postérieure de ces derniers. Dans l'individu qui est au Muséum, cet organe est tout-à-fait usé, arrondi par le frottement, et saillant à peine de douze à quinze lignes; les incisives supérieures sont au nombre de quatre chez les jeunes, deux dans chaque intermaxillaire, très-rapprochées l'une de l'autre; alors elles sont petites et presque cylindriques; bientôt elles tombent et ne sont remplacées chez les adultes que par deux dents, longues d'arrière en avant, minces de dehors en dedans, sortant à peine des gencives, dont le tranchant est mousse et arrondi, et qui sont opposées à la partie antérieure des longues incisives inférieures. La peau est plissée sous le cou, au-dessus des jambes, en arrière des épaules, et à la cuisse; le pli des épaules embrasse tout le corps, et les plis des jambes sont de toute la largeur de celles-ci. Les autres finissent insensiblement avant d'arriver à la limite du corps vers laquelle ils se dirigent; mais son caractère le plus remarquable se trouve être les tubercules pour plupart pentagones, dont elle est en grande partie revêtue. On la dirait couverte de sortes d'écailles, bien que ces tubercules ne soient que des éminences épidermoïques qui laissent leur empreinte sur la couche générale de l'enveloppe tégumentaire. Les seuls poils qu'on aperçoit sur le corps prennent naissance dans une dépression qui occupe le centre de ces mêmes tubercules, et ces poils, de couleur noire, sont beaucoup plus fournis en deux endroits seulement, sur le bord des oreilles, et dessus et dessous la queue qui est comprimée.

## § II. RHINOCÉROS FOSSILES.

**RHINOCÉROS A NARINES CLOISONNÉES**, *Rhinoceros tichorhinus*, Cuv. ; *Rhinoceros Pallasii*, Desm. 630. La taille de cet Animal perdu était plus considérable que celle du Rhinocéros d'Afrique ; sa tête est très-allongée, et a dû supporter deux cornes très-longues, à en juger par deux disques remplis d'inégalités qui existent sur le crâne ; les os du nez, rabattus en avant, forment une large voûte soutenue par une cloison verticale moyenne qu'on n'observe point chez les espèces vivantes ; un poil abondant semble indiquer que ce Rhinocéros vivait dans les contrées les plus froides. On a trouvé, en 1771, dans les glaces de la Sibérie, un cadavre presque entier, avec sa peau, son poil et sa chair ; les ossements de cette espèce gisent en plusieurs lieux d'Europe, et notamment en France.

**RHINOCÉROS A NARINES SIMPLES**, *Rhinoceros leptorhinus*, Cuv. ; *Rhinoceros Cuvierii*, Desm. 631. Cette espèce a deux cornes comme la précédente ; elle en diffère en ce que ses narines ne sont pas cloisonnées, et que ses proportions sont plus grêles, les os du nez sont beaucoup plus minces ; son port était plus élancé ; ses formes moins massives, et il devait ressembler assez au Rhinocéros d'Afrique. Cette espèce éteinte habitait l'Europe méridionale, car on ne trouve ses ossements que dans l'Italie.

**RHINOCÉROS (PETIT)**, *Rhinoceros minutus*, Cuv. ; *Rhinoceros minimus*, Desm. 632. Cette espèce était très-petite ; ce qui la distingue est d'avoir des incisives de même forme que celles du Rhinocéros de Java ; sa taille ne dépassait pas celle du Cochon, et ses ossements ont été trouvés à soixante pieds sous terre, enfouis avec des débris de Crocodiles et de Tortues, à Saint-Laurent près Moissac.

**RHINOCÉROS A INCISIVES**, *Rhinoceros incisivus*, Cuv. Cette espèce, dont Camper a recueilli des dents incisives en Allemagne, ne ressemble point au Rhinocéros à narines cloi-

sonnées de Pallas, ni au Rhinocéros Leptorhin de Cuvier, qui n'ont, l'un et l'autre, point d'os intermaxillaires susceptibles de loger de telles incisives. (LESS.)

Le nom de **RHINOCÉROS**, propre au genre de Mammifères qui fait le sujet du précédent article, a été étendu à d'autres Animaux qui n'avaient qu'une corne, et l'on a conséquemment appelé ainsi :

Parmi les Oiseaux, des Calaos. *V.* ce mot.

Parmi les Coquilles, le *Murex femoralis*, L. *V.* ROCHER.

Parmi les Insectes, le Scarabé nasique et une Géotrupe.

Parmi les Cétacés, le Narwal, etc. (B.)

**RHINOCURE**. *Rhinocurus*. MOLL. Genre inutilement établi par Montfort (Conchyl. Syst. T. I, p. 234), et caractérisé à sa manière pour une Coquille microscopique polythalamique D'Orbigny a fait entrer dans son genre Robuline. *V.* ce mot. (D.H.)

\* **RHINODES**. INS. Dejean, dans son Catalogue des Coléoptères, indique ce nom comme celui d'un des genres établis par Schœnherr parmi les Charançons. Mais l'auteur lui-même n'a plus adopté ce nom dans sa distribution systématique de cette famille. (A. R.)

**RHINOLOPHÉ**. *Rhinolophus*. MAM. Sous ce nom, Geoffroy Saint-Hilaire établit un genre dans l'ordre des Cheiroptères, pour recevoir plusieurs espèces de Chauve-Souris. Ce genre et les espèces qu'il comprend seront décrits au mot **VESPERTILION**. (LESS.)

**RHINOMACER**. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Anthribides, établi par Fabricius aux dépens des *Anthribus* de Latreille et de Paykull, et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : corps allongé, étroit. Tête portant un museau trompe plus long qu'elle, déprimé,